

Compte rendu de l'AG du département Art&Com de l'UT2J
du mercredi 29 janvier 2020, 12h30-13h57

Ordre du jour annoncé préalablement :

- Point sur la réorganisation des examens
- Échéance du rendu des "maquettes" des formations
- Réformes :
 - Retraites
 - Plan de Programmation Pluriannuelle de la Recherche
 - Loi de transformation de la Fonction publique

Muriel Plana ouvre l'AG en rappelant qu'il s'agit d'une AG d'information non syndicale, qui a pour ambition de susciter la discussion et le débat entre les étudiants et personnels enseignants et administratifs du département Art&Com.

Muriel Lefebvre prend la parole pour questionner la légitimité d'une « AG organisée sans concertation avec les enseignants en communication » et la « légitimité du vote d'une éventuelle motion ». Elle souligne également le délai trop bref (4 jours) pour que les étudiants comme les personnels puissent s'organiser pour assister à cette AG.

Floriane Rascle propose qu'une autre AG soit programmée afin de permettre à davantage de personnes d'y assister et de venir s'y exprimer.

Muriel Lefebvre quitte l'AG.

Un étudiant, Pierre Lac, prend la parole. Il remarque que les points que liste l'ordre du jour soulève un vaste champ de questionnements qui mériterait effectivement qu'une autre AG soit programmée.

Prenant acte de ces remarques, l'AG a soumis au vote une date pour la tenue d'une prochaine AG. La date proposée est la même que celle du conseil de département afin que le maximum de personnels enseignants puisse y assister. Il s'agit du 7 février à 12h30. La salle est encore inconnue. Le vote d'une motion du département Art&Com est remis à cette futur AG.

Vote : 29 participants. 0 NPPV ; 0 abstention ; 0 contre ; 29 pour

Karine Saroh propose en son nom et celui de Gilles Jacinto et Laurence Schnitzler un point d'information sur le mouvement des précaires (mobilisation du 28 janvier 2020). Annonce de la prochaine mobilisation mardi 4 février 2020, 12h30, à l'accueil de l'université.

Lecture de la motion votée lors de l'AG d'UFR LPMASC de l'UT2J.

À partir de cette lecture, plusieurs rappels et discussions s'engagent sur les points suivants :

- La LPPR
- La réforme des retraites
- La Loi de transformation de la Fonction publique

- Muriel Plana fait un bref compte-rendu de l'AG commune des laboratoires FRAMESPA, LISST et TRACES du 22 janvier 2020. Point sur l'inscription de la LPPR dans la logique déjà mise en œuvre par la LRU. Sont particulièrement évoqués : la dévalorisation du statut de MCF et la mise en compétition des divers personnels enseignants ainsi que le risque du mandarinat, la précarisation croissante des personnels, la fin de l'autonomie des travaux de recherches asservis à des appels à projet et des sujets imposés, la question du financement des doctorats en sciences humaines et plus particulièrement en art. Est également posée la question des critères d'évaluation d'une bonne recherche (dans le pire des cas, celle qui répond idéologiquement, socialement et économiquement à une commande ; une excellence qui coïncide de fait avec une rentabilité).
- Patrice Bouyssières rappelle quant à lui que cette logique est mise en œuvre depuis le processus de Bologne qui engageait l'université dans une logique marchande et projetait déjà une révision des statuts qui se traduit par une précarisation croissante.
- Oujda Kherchiche fait quant à elle le lien entre la réforme des retraites, la LPPR, la loi à venir sur la réforme de la santé ; elle évoque également l'urgence climatique et souligne que tous ces éléments vont dans le sens d'une mutation profonde de notre société.

Discussion sur les modalités d'action :

- Plusieurs étudiants prennent la parole tour à tour pour lancer la discussion sur les modalités d'action que nous pouvons proposer. Sont alors évoquées les diverses modalités proposées en AG d'UFR. Un étudiant souligne combien le blocage en 2018 peut être interprété comme contre-productif.
- Floriane Rasclé cite la réflexion qui a été faite en AG d'UFR lundi 27 janvier : « se mutiner mais pas se mutiler », dans l'idée de nuire davantage au ministère qu'à nous-mêmes en tant que chercheurs, enseignants ou étudiants. Elle rapporte certaines des discussions qui ont alors eu lieu autour de la tenue des JPO, la proposition de JPO alternative, la proposition qui a également été faite de faire cours tout en refusant d'évaluer les étudiants au second semestre.
- Patrice Bouyssières propose de passer d'une dynamique défensive à une dynamique offensive, de penser non pas une défense du système tel qu'il est mais de proposer une réflexion sur l'université que l'on désire, sur le statut étudiant, etc. Il pose également la question de l'efficacité du blocage.
- Giuseppina Sapio exprime également son désir de passer à l'offensive. Elle souligne que la déontologie et la conscience professionnelle dont font preuve les enseignants deviennent un piège. De ce point de vue, elle constate qu'en 2018 proposer des « cours alternatifs » fut une solution décevante et inefficace.
- Proposition d'un autre étudiant : que chaque professeur consacre systématiquement une part des heures de cours à l'organisation d'espaces de discussion et de débat.
- Patrice Bouyssières rebondit en rappelant qu'une des missions de l'université est effectivement de participer au développement de l'esprit critique.
- Karine Saroh mentionne une modalité d'action proposée par le collectif des précaires : organiser une grève des précaires (étudiants sous contrats, personnels administratifs et enseignants) pendant une semaine complète pour rendre visible leur part de travail.
- Un étudiant évoque la difficulté qu'il rencontre à mobiliser d'autres étudiants et à créer une dynamique à l'échelle de l'université. Il fait part d'initiatives concernant la présence d'étudiants aux JPO, dans l'idée de rendre visible la précarité des étudiants et les difficultés rencontrées par l'institution dans laquelle les lycéens et futurs étudiants s'apprentent à entrer (construction de banderoles en vue des JPO, création et distribution de tracts, etc.)

- Une autre étudiante fait référence aux actions mises en œuvre lorsque les JPO ont été annulées par la présidence en 2018. Elle propose d'informer les visiteurs sur la mobilisation avant de donner des informations sur les contenus des formations.
- Une étudiante s'inquiète du peu d'informations transmises aux étudiants. Elle demande à ce que les motions d'UFR, compte-rendus des diverses AG soient transmises par les professeurs ou administratifs via les listes Art&Com par exemple.

Proposition soumise au vote : qu'avec l'annonce de la tenue de la prochaine AG Art&Com soient envoyés la motion votée par l'UFR LPMASC et le compte-rendu de l'AG Art&Com de ce jour (29 janvier).

Vote : Oui à l'unanimité.

Clôture de l'AG à 13h57